

2290 **LA PRÉSIDENTE :**

... passage devant nous. Et...

2295 **M. DENIS LECLERC :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2300 ... nous allons accueillir notre dernière intervenante dans quelques minutes.

LESLIE CHALAL

2305 **Travail de rue action communautaire**

LA PRÉSIDENTE :

2310 Alors, notre dernière invitée pour cette séance d'opinion est Leslie Chalal de Travail de rue action communautaire, mieux connu sous le nom de TRAC. Bonjour.

Mme LESLIE CHALAL :

2315 Oui, bonsoir. Merci de l'accueil. En fait, le mémoire que je vous ai déposé, c'est un mémoire collectif qui a été conçu dans le Sud-Ouest, donc je ne veux pas prendre le – pas le « mérite », là – en tout cas, ça a été écrit à plusieurs mains avec divers acteurs de Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri, Verdun. Puis ça rejoint un peu nos revendications ou nos constats collectifs. Je vais peut-être pouvoir appuyer plus sur certains aspects qui nous touchent davantage, mais si vous avez des questions
2320 j'essaierai d'y répondre au meilleur de mes connaissances.

2325 Je suis avec vous aujourd'hui... je suis intervenante depuis 16 ans en itinérance toxicomanie. Puis, en ce moment, on a des inquiétudes ou des constats sur le terrain, en fait, qui sont inédits. Notre travail, dans les dernières années, a vraiment pris une tournure que je n'aurais jamais imaginée, en fait. Moi, je fais partie de l'équipe qui s'appelle le TRAC, donc Travail de rue action communautaire. On déploie du travail de rue dans le Sud-Ouest-Verdun depuis 87, donc quand même depuis longtemps.

2330 Puis, j'ai... j'étais travailleuse de rue il y a 15 ans dans le Sud-Ouest, puis vraiment il y avait beaucoup de... bien évidemment de difficultés d'itinérance, de situations, mais il y avait aussi un filet social ou des entre-deux fort imparfaits, mais qui pouvaient nous aider ou... Bref, on avait des choses vers lesquelles réaffilier les gens.

2335 16 ans plus tard, là, je suis à la coordination, je soutiens une équipe, puis les situations actuelles nous laissent sans voix, sans mots, en fait, on a envie de faire notre travail comme à l'habitude, mais l'ampleur de la situation est inégalée. Puis, les besoins sont plus criants que jamais, puis les ressources sont inexistantes. Donc, elles étaient déjà imparfaites il y a des années, mais là, en ce moment, il n'y a plus rien.

2340 Donc, j'arrive avec quelques observations, puis mes recommandations les plus criantes, mettons, au niveau du TRAC. Dans le mémoire, vous allez avoir le volet des campements. J'ai conscience que les campements, c'est un enjeu, que ce n'est pas évident, que ça génère beaucoup de choses. T'sais, je n'idéalise pas ce que c'est habiter à côté d'un campement. Mais notre réalité, c'est qu'on a des gens en ce moment en plein hiver au Québec qui survivent dans des tentes, puis qui se font pousser, démanteler. Puis, même quand on essaie de créer un lien ou de faire quelque chose, la façon de faire actuelle fait qu'on est constamment en rupture avec des gens avec lesquels on essaie de réaffilier. On va aller faire une carte RAMQ, la personne disparaît, on la recherche.

2350 Puis, ce qui se passe actuellement, c'est que les gens... cette cohabitation-là, elle est très tendue, je le comprends sans... sans problème, mais c'est quand même une citoyenneté à deux vitesses où les personnes les plus vulnérables se font chasser de dehors. Donc là, j'avoue que je ne sais plus où est-ce qu'on va aller, je ne sais plus où on va trouver les gens. Puis, la solution fort imparfaite qu'on a trouvée en ce moment, c'est qu'on est rendu à distribuer du matériel de survie,

2355

des tentes, des *sleeping bags*, parce qu'il n'y a nulle part où aller, en fait. Il n'y a plus rien à offrir, donc on survit à la minute, à la journée. J'ai conscience que la question de la cohabitation sociale, ce n'est pas évident, mais on n'a pas les reins assez solides pour adresser ça. Pas, en tout cas, dans l'ampleur que c'est en ce moment. Donc, je... on constate.

2360

L'autre enjeu qu'on a avec les personnes en campement, puis notre demande de moratoire, c'est vraiment la dangerosité au niveau de la survie, en fait. Il y a une crise des opioïdes aussi à Montréal, puis souvent on va parler de surdose, mais on ne parle pas de contamination. Il y a plein de gens des fois qui vont fumer pensant que c'est du crack ou je ne sais pas quoi, puis il peut y avoir du fentanyl, du quart fentanyl, puis il suffit d'un... d'une poussière, en fait, pour pouvoir possiblement avoir une surdose, qui est donc accidentelle.

2365

Quand on est en logement, on peut avoir des gens qui nous voient, on peut avoir... on peut survivre. Quand on est en campement, on est isolé, on est invisible, donc on a perdu des contacts, en fait, dans la rue qui sont morts derrière des métros ou dans des tentes. C'est d'une tristesse sans nom. Puis, il n'y a pas si longtemps – il y a toujours eu de la consommation, il y a toujours eu de la pauvreté – mais il y avait quand même quelque chose, des dernières barrières, en fait, où on pouvait être au moins au chaud, au moins à domicile, au moins avec des gens. Là, vraiment, la situation actuelle nous inquiète plus, plus.

2370

2375

L'accès à l'eau, l'accès aux toilettes. T'sais, la non-réponse face à la situation actuelle, elle accentue encore plus les insatisfactions, en fait, même des citoyens logés. Parce que, bien sûr, les gens défèquent, les gens vont voler pour survivre, mais parce que rien n'est proposé. Puis, j'ai conscience que c'est complexe, t'sais, j'amène ça, mais nous vraiment, on demande à ce qu'il y ait quelque chose de clair de la Ville, un moratoire sur les démantèlements parce que ça nous semble inhumain, contre-productif. Puis, je n'ai pas de solution miracle, personne ne l'a, mais vraiment ça, pour nous, ça doit cesser. Dans un contexte où on a l'hiver, où on a des gens qui peuvent faire des surdoses, où l'eau gèle en plein hiver, donc c'est notre première recommandation.

2380

2385

La deuxième recommandation sur laquelle j'ai envie d'apporter votre attention, c'est que les services qui ont été développés un peu dans l'urgence de notre constat des dernières années, ça va toujours être des services de référencement ou d'écoute des personnes, des citoyens ou des

commerçants insatisfaits. Puis, bien que je comprenne qu'il y a un besoin d'entendre, d'écouter, puis d'être là, ça reste qu'on ne développe pas de services pour les personnes itinérantes, il y a toujours... il y a peu de choses qui ont été développées pour aller quelque part, de haltes-chaleur, de refuges.

2390 Donc, ce n'est pas que je m'oppose à la création de brigades ou de gens qui vont sillonner le métro, mais pour moi, avec mon... mon angle à moi, là, bien sûr j'ai un préjugé favorable envers les populations itinérantes et vulnérables, mais c'est quand même que c'est toujours une espèce de *Band-Aid* pour un peu calmer l'opinion publique, mais si ça continue comme ça, de toute façon, ça va juste aller en s'accroissant. Puis, cette situation-là, elle concerne tout le monde, donc il faut développer des nouveaux services.

2395
2400 Puis, il y avait quelqu'un qui parlait en amont des choses pour prévenir, bien évidemment qu'il y a un travail en amont au niveau de l'aide sociale, au niveau du logement, tout ça. Mais j'apporte juste votre attention sur le fait qu'il faut des solutions pour les personnes itinérantes, puis je comprends que la cohabitation c'est complexe, puis je pense qu'il y a moyen de développer des choses ensemble, de s'améliorer, de communiquer davantage, mais il y a quand même, pour moi, une différence entre soutenir des gens dans les quartiers, peut-être des commerçants qui vont vivre des choses, puis demander la permission pour des services de survie pour les gens qui... pour qui c'est une question de vie ou de mort.

2405
2410 Puis, c'est ça où je trouve que ce qui me trouble dans le débat actuel, c'est que c'est quand même encore une fois les gens qui vont avoir le plus la parole au niveau du débat, bien, c'est les personnes logées, c'est les personnes... ou même qui travaillent comme moi en ce moment, qui ont dormi, qui ont mangé, qui peuvent venir vous parler. Mais on n'entend... on va moins entendre la personne, la voix des personnes vulnérables. Puis, on a vraiment essayé de trouver des témoignages ou de les inclure dans... dans nos écrits, puis ce n'était pas possible, tout le monde était en survie, c'était très compliqué d'avoir leur participation, ça fait que j'essaie de vous l'amener par le biais de mes ajouts à notre... à notre mémoire de quartier. Donc, c'était pas mal ça.

2415 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui?

Mme LESLIE CHALAL :

2420 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2425 Je pensais que vous étiez sur une...

Mme LESLIE CHALAL :

Non.

2430 **LA PRÉSIDENTE :**

... lancée. J'attendais le prochain point.

Mme LESLIE CHALAL :

2435 Non, je vous ai dit mes points principaux...

LA PRÉSIDENTE :

2440 C'est très clair.

Mme LESLIE CHALAL :

2445 ... mais je suis prête à répondre à vos questionnements.

LA PRÉSIDENTE :

Bien, merci beaucoup. On l'avait lu sans trop se rendre compte que c'était peut-être plus collectif. On l'avait identifié plus à votre organisme. Alors, merci de la... de la précision. Vous avez

2450 raison que c'est difficile d'aller chercher la... les observations des principaux intéressés, principales
intéressées. On a fait beaucoup, beaucoup d'efforts à l'OCPM et on est assez contents, même si ça
reste 40, 50, 60 personnes à qui on aura parlé.

Mme LESLIE CHALAL :

2455
Quand même.

LA PRÉSIDENTE :

2460 C'est quand même ça.

Mme LESLIE CHALAL :

Oui, oui.

2465
LA PRÉSIDENTE :

Et on a vraiment écouté, et très souvent, la qualité de l'analyse de la situation était vraiment
renversante. Vraiment, ça nous a bouleversés pour tout vous dire. Questions, mes chers collègues?

2470
M. DENIS LECLERC :

Oui. Vous avez apporté... bien expliqué à la fin, là, d'autant plus, là, les enjeux, là – pardon –
au niveau de la cohabitation, à savoir est-ce que la cohabitation, puis c'est vrai qu'à certains
2475 moments on peut la voir sous l'angle du regard des logés qui... qui sont exacerbés, mais est-ce que
malgré tout il ne peut pas y avoir une réflexion qui, justement, si on fait un deuxième niveau, les
enjeux de cohabitation peuvent avoir des impacts négatifs pour les personnes en situation
d'itinérance.

2480 Je pense entre autres si on n'est pas attentifs à ces enjeux-là, bien, des fois il y a des
ressources qui n'arrivent pas à ouvrir carrément, donc qui ne répondent pas aux besoins ou qui leur

2485 extension de service est menacée, et tout ça. Donc, est-ce qu'on peut quand même voir que le souci de la cohabitation n'est pas que la réponse aux personnes logées, mais qui peut aussi... on peut aussi le regarder pour améliorer la situation des personnes en situation d'itinérance en regardant quand même cette dimension-là, qui n'est pas la seule à regarder, on va en convenir, là?

Mme LESLIE CHALAL :

2490 Oui, je pense qu'au final, si on travaille ça, ça fait que l'accueil est plus favorable aux personnes vulnérables. Si on sensibilise les gens logés ou les commerçants, tout ça est utile pour tout le monde. Fait que oui, je vois... c'était quelque chose que je ne comprenais pas, même il y a juste un an, puis maintenant à force de voir les tensions, je suis comme : « Non, moi, j'ai quelque chose à travailler de mon côté pour... » Ne serait-ce que pour les personnes avec lesquelles je travaille aient un meilleur accueil. Donc, t'sais, il y a des choses, oui, qu'on... qu'on doit faire, qu'on peut faire qui vont
2495 faciliter le vivre-ensemble. Oui. Je n'ai pas répondu, hein? Ce n'est pas tout à fait ça la question?

M. DENIS LECLERC :

2500 Non, non, non.

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez très bien répondu.

2505 **Mme LESLIE CHALAL :**

O.K.

M. DENIS LECLERC :

2510 Vous avez très bien répondu. Dans le fond, c'est...

LA PRÉSIDENTE :

2515

Très clair.

M. DENIS LECLERC :

2520

... c'est pour nous, évidemment, notre mandat d'essayer d'améliorer ces éléments-là, puis de regarder les deux perspectives. Mais c'est que j'étais... j'avoue que j'étais... j'ai remarqué qu'il y avait une écriture assez critique sur la notion de cohabitation. Même quand on dit que vous considérez que les organismes communautaires n'ont pas à participer aux structures de cohabitation, je me disais : « Oups, là, on va... » Tout le monde nous dit : « Il faut se parler, il faut... », puis... Donc là, entre autres, j'avoue que j'ai été étonné, là, de cette position-là assez... assez à l'extrême.

2525

Mme LESLIE CHALAL :

2530

Bien, je pense que ça a été très lourd les dernières années, t'sais, puis je pense à mes collègues de Benoît Labre, mettons, qui ont été sous le *spotlight*, puis, alors qu'ils essaient de rendre un service essentiel à la population. Donc, ils doivent gérer ça en parallèle, c'est très dur à concilier quand tu es un organisme communautaire ou un groupe qui a un travail fixe.

2535

Puis, je pense que peut-être le ton du document, puis la fatigue. C'est drôle parce qu'aujourd'hui je suis arrivée, puis il y avait beaucoup de références à Guy-Favreau. Moi, j'ai eu l'après Guy-Favreau. Quand Guy-Favreau a fermé, ils sont venus à Verdun, ça s'est appelé le CHU Gordon l'année où a ça été. Puis, je pense qu'ils ont vraiment appris de la première expérience, donc il y a eu vraiment une grosse attention qui a été mis à parler, la cohabitation, des espaces avec les élus puis les citoyens, fait qu'il y a eu des groupes voisins... de voisinage, là, je ne me rappelle plus comment ça s'appelait.

2540

LA PRÉSIDENTE :

2545

Comité de voisins.

Mme LESLIE CHALAL :

2550 Comité de voisins, exact, pour le bon voisinage. Puis, ils ont vraiment mis... chapeau. Puis, moi, j'ai vécu une année magnifique avec le CHU Gordon, ça a été un partenariat tellement important, on a pu référer les gens en urgence, nous, le SPVM, plein d'acteurs. Il y a eu des places où dormir, ça a été une ressource précieuse dans le Sud-Ouest où il y a très peu de ressources pour les personnes en situation d'itinérance, sauf Old Brewery Mission, puis la Maison Benoît Labre, en termes de logement.

2555 Puis, à la fin de l'année, malheureusement, on n'a jamais pu les garder dans le Sud-Ouest, malgré tout ce travail-là, malgré la concertation, malgré les efforts, malgré la sensibilisation, il y avait comme cette incapacité à – malgré la crise actuelle – à trouver un logement, puis on était très, très tristes, du point de vue communautaire, là. Puis, ils ont essayé de s'implanter dans le nord de la Ville, il me semble c'était Ahunstic, puis ça n'a pas marché, puis j'ai trouvé ça tellement déchirant en pleine
2560 crise du logement. Je trouvais que c'était un organisme qui avait fait ses preuves, qui avait parlé, puis, bon, je ne veux pas... je ne veux pas creuser la question de ce qui s'est passé à Ahunstic, mais je me suis demandé un moment donné qui décidait de quoi? Puis, t'sais, à quel point on doit communiquer avec qui? T'sais, je trouve que le... oui, il y a quelque chose de lourd en ce moment, mais je n'ai pas la solution.

2565 Donc, oui, je pense qu'il faut collaborer, moi, ça a teinté ma pratique actuelle, on veut faire des blitz de récupération de matériel à côté de notre site où on donne du matériel d'injection, d'inhalation, parce qu'on veut montrer qu'on est de bonne foi, je veux que les usagers du site soient vus sous un angle aussi, qu'ils participent à la vie citoyenne, que... qu'ils ramassent. On ne veut pas que des
2570 enfants tombent là-dessus. T'sais, on veut travailler, mais ça reste que malgré toutes ces étapes-là, il y a quand même une espèce de lourdeur à être là-dedans. Fait que je pense que c'est peut-être ça le ton de l'écrit.

M. DENIS LECLERC :

2575 C'est ça. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2580 Je vais vous encourager à aller sur le site de l'OCPM parce que les... le comité qui a travaillé
à réimplanter cette ressource-là a déposé un mémoire très éclairant sur les bonnes pratiques en
cohabitation, très simple, très sobre. Et vraiment, ce que j'ai trouvé peut-être le plus émouvant, c'est
qu'ils nous ont dit : « On a tellement appris de cette situation qu'on a gérée dans l'urgence – ce qu'il
ne faut pas faire – mais notre détermination à travailler à implanter une autre ressource est là et on
2585 pense qu'on serait encore des meilleurs alliés. » C'était vraiment... c'était vraiment très intéressant
d'entendre ce *debriefing*...

Mme LESLIE CHALAL :

2590 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2595 ... de quelque chose qui finalement avait avorté, t'sais. Judy?

Mme JUDY GOLD :

2600 Oui. J'ai deux questions, je vais aller très vite. ÉMMIS, peut-elle être considérée comme un
complément au travail effectué par les travailleurs de rue?

Mme LESLIE CHALAL :

Non.

2605 **Mme JUDY GOLD :**

Pourquoi?

2610 **Mme LESLIE CHALAL :**

Pour moi, non.

2615 **Mme JUDY GOLD :**

Pourquoi?

Mme LESLIE CHALAL :

2620 Parce que... Je ne dis qu'il n'y a pas d'intérêt ou...

Mme JUDY GOLD :

Oui.

2625

Mme LESLIE CHALAL :

2630 Je pense que moi, pour moi, l'intérêt principal que je voie au niveau d'ÉMMIS, c'est que les citoyens ont besoin d'appeler quelque part, de ventiler. Des fois, juste ce processus-là de pouvoir parler à quelqu'un, puis de pouvoir un peu se faire rassurer, écouter, bien, ÉMMIS le fait et le fait bien. Ça fait que je pense que dans cette espèce de...

LA PRÉSIDENTE :

2635 Écosystème?

Mme LESLIE CHALAL :

2640 Oui, écosystème, ça, ça a sa place. Mais en termes d'intervention, pour moi – et je ne veux pas personnaliser le truc.

Mme JUDY GOLD :

Non.

2645

Mme LESLIE CHALAL :

Bien sûr qu'il y a des intervenants formidables, des coordinateurs... Je les apprécie humainement.

2650

Mme JUDY GOLD :

Oui, oui, oui.

2655

Mme LESLIE CHALAL :

Donc, ce n'est pas de ça dont il est question, mais pour moi, rajouter des gens dans l'espace public... Il y a même quelquefois des usagers qui ne veulent plus nous parler parce qu'on est la cinquième personne à passer avec rien à proposer de toute façon. Bien, de mon point de vue, en termes de défenderesse, là, au niveau du travail de rue, pour moi c'est stérile cette partie-là. T'sais, de penser que ça va régler quelque chose, alors qu'ils vont être déployés partout à Montréal, ce n'est jamais la même équipe qui va pouvoir faire un suivi. Ils essaient de nous référer des gens parce que qu'est-ce que... qu'est-ce qu'ils peuvent faire? Ils ne les reverront pas, ils repartent, ils s'en vont, il n'y a pas de long terme.

2660

2665

Donc, à moins peut-être des crises, je pense qu'après ça s'il y a une crise, j'aime mieux que ce soit un intervenant, quelqu'un d'ÉMMIS ou d'une équipe mixte qui puisse accueillir la crise, peut-être la désamorcer, peut-être accompagner à l'hôpital. Donc ça, bien évidemment j'ai... je conçois. Mais tout le reste, c'est dur quand tu n'es pas dans un quartier. Nous, on va être attiré à un quartier, donc on connaît les ressources du quartier, on va être représentés aux mêmes places, donc s'il y a quelqu'un au métro – des fois ça va prendre un an avant de connaître vraiment quelqu'un, puis de l'accompagner à l'hôpital, puis de le visiter. Donc, on a besoin de ce temps, puis de personnaliser quelque chose si on veut travailler dans le long terme, puis dans une réaffiliation.

2670

2675

Donc, oui pour l'aspect peut-être ligne d'appel pour la ventilation citoyenne, je pense que ça a une utilité. Peut-être pour des crises aussi *on the spot*, certainement. Mais c'est la limite du modèle, puis on dirait que c'est le modèle qui est le plus vu en ce moment parce qu'il y a quelque chose un peu direct, là, on a l'impression que quelque chose va se passer, mais... mais quoi?

Mme JUDY GOLD :

2680

Oui, je comprends. J'ai une autre question sur un autre sujet, on va aller très vite. Vous mentionnez, vous écrivez dans le mémoire que vous faites face à des coupures budgétaires malgré les besoins croissants des personnes et la complexité croissante de l'enjeu. Quel bailleur de fonds réduit votre financement? Est-ce que c'est la Ville, c'est le gouvernement du Québec ou...

2685

Mme LESLIE CHALAL :

Ce n'est pas moi aux finances, mais je sais que Centraide, il y a eu des grosses coupures dans le Sud-Ouest dont dans mon organisme, on a un poste qui a dû être coupé. Parce qu'on doit réviser nos choses, donc on a dû réduire nos effectifs. Et la santé publique... au niveau de la santé publique, il y a eu des enjeux aussi de coupures.

2690

Mme JUDY GOLD :

Merci.

2695

LA PRÉSIDENTE :

Ça irait?

2700

M. DENIS LECLERC :

Bien, juste en conclusion, je veux juste dire que c'était très pertinent votre réponse, puis je la ressors dans le sens où ce que vous dites c'est que tous les efforts parfois qui sont mis pour un organisme, il y a peut-être un déséquilibre des fois.

2705

Mme LESLIE CHALAL :

Exact.

2710 **M. DENIS LECLERC :**

Puis, on devra être attentif à cette notion-là, là, au niveau de la cohabitation.

2715 **Mme LESLIE CHALAL :**

Mais on souhaite y participer.

2720 **M. DENIS LECLERC :**

Oui.

Mme LESLIE CHALAL :

2725 Je réalise maintenant que tout le monde doit adapter des pratiques, puis on réussit ensemble ou on perd ensemble. Ça fait que moi... on va travailler ensemble.

M. DENIS LECLERC :

Merci beaucoup.

2730 **Mme LESLIE CHALAL :**

Merci.

2735 **LA PRÉSIDENTE :**

Très belle conclusion.

Mme LESLIE CHALAL :

2740 Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

2745 Très belle conclusion, Madame Chalal. Merci beaucoup de votre passage devant nous.

MOT DE LA FIN

2750

LA PRÉSIDENTE :

2755 Et ceci met fin à cette séance d'audition des opinions. Je remercie toutes les personnes qui se sont déplacées, qui ont participé aussi à l'ensemble de la consultation. Je salue celles qui nous suivent en ligne. Merci à toute l'équipe et nous vous donnons rendez-vous ce soir à 19 h au Centre culturel Georges-Vanier ou en ligne à partir du site de l'OCPM. Alors, portez-vous bien et bonne soirée.

2760

AJOURNEMENT AU 25 FÉVRIER À 19 H

2765

2770

Je soussignée, Catherine Roy, sténographe officielle, déclare sous mon serment d'office que les pages qui précèdent contiennent la transcription exacte et fidèle des notes recueillies au moyen de l'enregistrement numérique en mon absence, le tout hors de mon contrôle et au meilleur de la qualité du procédé d'enregistrement alors utilisé.

2775

Et j'ai signé :



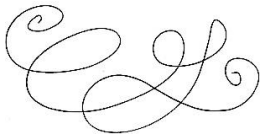
Catherine Roy, s.o. (351356-4)

2780

I, Chantale Gervais, Official Stenographer, certify under my oath of office that the foregoing pages contain a true and accurate transcript of notes taken by means of a recording in my absence, beyond my control, and to the best of the quality of such recording. All in accordance with the law.

2785

And I have signed:



Chantale Gervais,
Official Stenographer N° 341660-7

2790